

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B3.5.0

N° de la demande : 2008-5466
Catégorie : B.5.0 – Nouvelles LMR pour des MAQT déjà évaluées
Produit : Fongicide de qualité technique trifloxystrobine
Numéro d'homologation : 27526
Matières actives (m.a.) : Trifloxystrobine (TFY)
N° de document de l'ARLA : 1846821

But de la demande

Bayer CropScience a présenté une demande en vue de l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) pour les résidus de trifloxystrobine dans les agrumes importés, le riz et divers fruits tropicaux (canistel, mange, papaye, sapotille, sapote noir, sapote mamey et pomme de lait), ou sur ceux-ci.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucun examen des propriétés chimiques n'est requis dans le cadre de la présente demande.

Évaluation sanitaire

La présente demande ne requiert aucun examen de la toxicité ou du risque d'exposition professionnelle.

On a présenté des données sur les résidus de trifloxystrobine dans les agrumes, les papayes et le riz, provenant d'essais effectués dans des régions représentatives de l'ALENA, afin de faciliter l'établissement de LMR pour les agrumes importés, le riz et des fruits tropicaux (canistel, mange, papaye, sapotille, sapote noir, sapote mamey et pomme de lait). On a également évalué des études sur la transformation dans du riz et des oranges traités afin de déterminer le risque de concentration de résidus de trifloxystrobine dans les denrées transformées.

Limite(s) maximale(s) de résidus

Sur la base des résidus maximaux observés pour les agrumes, les papayes et le riz traités selon le mode d'emploi des étiquettes des États-Unis, on doit établir, pour les résidus de trifloxystrobine et du métabolite acide CGA-321113, des LMR de 0,6 ppm dans ou sur les agrumes (groupe de culture 10), de 3,5 ppm dans ou sur le riz, de 0,7 ppm dans ou sur divers fruits tropicaux (canistel, mange, papaye, sapotille, sapote noir, sapote mamey et pomme de lait), et de 38 ppm dans l'essence d'agrumes (voir le tableau 1. Les résidus dans les denrées transformées qui ne figurent pas sur le tableau 1 sont visés par les LMR établies pour les produits alimentaires bruts (PAB).

Tableau 1. Résumé des données d'essais sur le terrain et des données sur la transformation utilisées pour fixer les limites maximales de résidus (LMR)							
Denrée	Méthode d'application/dose d'application totale (g m.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur moyen de transformation expérimental	LMR actuelles	LMR recommandée
			Min	Max			
Oranges	Applications foliaires en pleine surface/552-570	6-7	0,032	0,33	0,34x (jus d'orange); 111x (huile d'orange)	Aucune	0,6 ppm (agrumes, groupe de cultures 10); 38 ppm (essence d'agrumes)
Citrons			0,066	0,37			
Pamplemousse			0,031	0,19			
Papaye	Applications foliaires au sol/567-584	0	<0,09	0,32	Aucune étude sur le traitement n'est exigée.	Aucune	0,7 ppm (canistel, mange, papaye, sapotille, sapote noir, sapote mamey et pomme de lait)
Riz	Applications foliaires par pulvérisation en pleine surface /350	34-40	<0,04	3,43	0,16x (riz poli); 1,1x (son de riz)	Aucune	3,5 ppm

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

On n'exige pas d'examen de la valeur pour cette application.

Conclusion

Après l'examen de toutes les données disponibles, on recommande des LMR de trifloxystrobine et du métabolite acide CGA-321113 de 0,6 ppm pour les agrumes (groupe de culture 10), de 38 ppm pour l'essence d'agrumes, de 3,5 ppm pour le riz et de 0,7 ppm pour divers fruits tropicaux (canistel, mange, papaye, sapotille, sapote noir, sapote mamey et pomme de lait). Les résidus de trifloxystrobine et de ce métabolite acide présents dans les graines sèches de légumineuses, en des quantités ne dépassant pas les LMR recommandées, ne poseront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
1677362	2002, Analytical method for the determination of residues of trifloxystrobin (Flint) and trifloxystrobin acid in/on tomatoes and peppers by LC-MS/MS, DACO: 7.2.1
1677367	2006, Trifloxystrobin: Magnitude of the residue on papaya, DACO: 7.3,7.4.1
1677368	2006, Flint 50 WG- Magnitude of the residue on citrus (crop group 10) - Including residue reduction information, DACO: 7.4.1
1677369	2000, Propiconazole and CGA-279202 - Magnitude of the residues in or on rice, DACO: 7.4.1,7.4.5
1677370	2000, CGA 279202 and CGA 245704: Magnitude of the residues in or on crop group 10: citrus fruits, DACO: 7.4.5

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.